



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Au pétitionnaire

Luxembourg, le 29 juin 2022

Objet : Votre pétition 1977 – Pour que l'endométriose soit reconnue comme une maladie handicapante et une affection à longue durée

Madame,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la prise de position commune de Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale et de Madame la Ministre de la Santé au sujet de la pétition citée en référence.

Sans réaction de votre part dans un délai de deux mois, l'instruction de votre pétition sera à considérer comme étant close.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés